

## Communiqué de presse du 26 mai 2020

### **Point Fort Environnement : les déchèteries reprennent leurs horaires habituels à partir du 2 juin**

Dans le cadre de la seconde phase de déconfinement, à partir du 2 juin, le Point Fort Environnement rouvre son réseau de déchèteries aux horaires habituels, pour les particuliers et les professionnels.

#### **Réouverture des déchèteries du Désert et de St-Martin-de-Bonfossé**

A partir du 2 juin, les usagers seront accueillis aux horaires habituels des déchèteries. Les déchèteries de Le Désert et de St-Martin-de-Bonfossé, restées fermées jusqu'alors, vont également rouvrir leurs portes.

- Saint-Lô : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h ;
- Condé-sur-Vire : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Carentan : le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Villedieu : le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h.
- Marigny : le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le jeudi de 14h à 18h ;
- Tessy Bocage : le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Pont-Hébert : le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- St-Clair-sur-Elle : le mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- St-Sauveur-Lendelin : le lundi et jeudi de 9h à 12h, le mercredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Périers : le lundi de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Percy : le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- Le Désert : le lundi et vendredi de 9h à 12h, le mardi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h ;
- St-Martin-de-Bonfossé : le mercredi de 14h à 18h et le lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

NB : la réouverture de la déchèterie de Sainte-Cécile aura lieu le samedi 4 juillet

#### **Maintien des mesures barrière et de distanciation**

Le port du masque reste recommandé. Les usagers devront respecter les gestes barrière et une distanciation d'au moins 1 mètre avec les gardiens et les autres usagers. De ce fait, les gardiens ne pourront apporter aucune aide au déchargement. Chacun devra se munir de ses propres outils (fourches, bails...) car ceux de la déchèteries seront réservés au gardien.

#### **Renseignements :**

**Point Fort Environnement - Cavigny : 02 33 77 87 00 ou [www.smpf50.fr](http://www.smpf50.fr)**

Contact presse : Isabelle LEHODEY 02 33 77 87 00  
Point Fort Environnement - Hôtel Bled - 50620 CAVIGNY